

*Ordonnance Souveraine n° 3.539 du 18 novembre 2011
décernant la Médaille de la Reconnaissance de la
Croix-Rouge Monégasque.*

ALBERT II
PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'ordonnance souveraine n° 294 du 16 octobre 1950
instituant une Médaille de la Reconnaissance de la
Croix-Rouge Monégasque ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

La Médaille en Vermeil de la Reconnaissance de la
Croix-Rouge Monégasque est décernée à :

- Mlles Lorena BALLESTRA, Bénévole à la Section
Secourisme,
Christine BOGGIANO, Bénévole à la Section
Infirmière,
M. Serge DAUTREBANDE, Bénévole à l'Amicale des
Donneurs de Sang,
Mme Huguette LAVAGNA, Bénévole à la Section
Secourisme,
M. Jean-Charles MANIE, Bénévole à la Section
Infirmière.

ART. 2.

La Médaille en Argent de la Reconnaissance de la
Croix-Rouge Monégasque est décernée à :

- MM. Eric BRISSART, Secouriste Militaire,
Angelo CASTRONOVO, Bénévole à la Section
Secourisme,
Norbert FASSIAUX, Secouriste Militaire,
Pascal JOLY, Secouriste Militaire,
Philippe MELANDRI, Médecin et Chef des Urgences
du Centre Hospitalier Princesse Grace et du
Service Mobile d'Urgence et de Réanimation
(S.M.U.R.),
Noël OLIVIERI, Secouriste Militaire,
Mme Marie-Ange SAINSON, épouse CHOLLIER, Bénévole
à la Section Infirmière.

ART. 3.

La Médaille en Bronze de la Reconnaissance de la
Croix-Rouge Monégasque est décernée à :

- Mme Mélody COLLOMB, épouse ESCUDIER, Bénévole à
la Section Secourisme,
MM. Roberto COSTATO, Commissaire du Comité de la
Croix-Rouge italienne de Vintimille (Italie),
Robert ESCUDIER, Bénévole à la Section
Secourisme,
Patrice JACOB, Secouriste Militaire,
Fabrizio LA ROCCA, Inspecteur des secouristes
de la Croix-Rouge italienne de Bordighera
(Italie),
Mmes Claire LATHBURY, épouse SAXBY, Bénévole à la
Section Secourisme,
Anne-Marie LEMARCHAND, épouse PICAUD,
Bénévole à la Section Croix-Rouge du Centre
Hospitalier Princesse Grace,
Chantal MANSOT, épouse STAPFFER, Bénévole à
la Section Infirmière,
M. Giovanni MARRO, Inspecteur des Secouristes de
la Croix-Rouge italienne de Limone (Italie),
Mme Loredana MEROGNO, Responsable d'équipe
adjoint de la Croix-Verte italienne,
MM. Walter MUSCATELLO, Inspecteur des Secouristes
du Comité de la Croix-Rouge italienne de
Vintimille (Italie),
Roberto OCOZIA, Adjoint au Responsable du
Comité de la Croix-Rouge italienne de Vintimille
(Italie),
Mlle Georgia PODESTA, Responsable d'équipe de la
Croix-Verte italienne de Taggia (Italie),
Mme Huguette RETOUSE, épouse LE VIGOUROUX,
Bénévole à la Section Croix-Rouge du Centre
Hospitalier Princesse Grace,
M. Serge SEPE, Secouriste Militaire.

ART. 4.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'Etat et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le dix-huit novembre deux mille onze.

ALBERT.

Par le Prince,
Le Secrétaire d'Etat :
J. BOISSON.
